



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 16/01/2026

Reçu en préfecture le 16/01/2026

Publié le

ID : 033-213302615-20260116-2026_01_01-DE

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absents : -excusés :

Procurations : 0



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026_01_01

Objet : Ajout d'une délibération

L'an deux mille VINGT SIX, le 15 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 8 janvier 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme CHASSAGNE Annie, Mme SABACA Emmanuelle, Mme MASIN Claudie, Mme PARET Aurélie conseillers municipaux.

Absent :

Absente excusée :

Exclus :

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant l'admission en non-valeur de créances.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant l'admission en non-valeur de créances.

A Lussac, le 15/01/2026

Le Maire,

Didier GATINEL

